



# Déconditionnement des produits emballés

Déconditionneur pour pré-traiter vos biodéchets en les séparant de leurs emballages

## Points forts de la filière

### ⇒ Une filière de valorisation fiable et rationnelle

- Préparation et bonification de la valorisation des matières organiques contenues dans les biodéchets
- Optimisation du transport des biodéchets grâce à la séparation des emballages
- Accompagnement à un meilleur tri à la source afin d'optimiser la valorisation des emballages

### ⇒ Une réponse aux exigences réglementaires

- Réponse à la loi AGEC 2024 axée sur le recyclage et le réemploi des déchets
- Installations classées ICPE
- Agrément sanitaire SPA autorisant la valorisation des sous-produit animaux
- Fourniture des documents de traçabilité (DAC) permettant la gestion du registre des déchets

### ⇒ Participation au mix énergétiques

- Garantie la production de soupes homogènes et de haute qualité pour la méthanisation :
  - production de biogaz
  - production d'électricité
  - production et valorisation de CO<sub>2</sub>

### ⇒ Une solution plus vertueuse en réponse aux enjeux agricoles

- Garantie la valorisation agronomique des digestats riches en fertilisants par retour au sol :
  - compostage
  - épandage

## Typologie des principaux déchets réceptionnés

Les biodéchets emballés proviennent principalement :

- des industries agroalimentaires
- de la restauration/ hôtellerie (collectives, traiteurs)
- des grandes et moyennes surfaces

Les biodéchets représentent

1/3

des ordures ménagères et assimilées

70 000 t

de biodéchets traités annuellement par SUEZ

100%

des biodéchets sont valorisés soit en matière, soit en énergie

# Une expertise éprouvée

## Terres d'Aquitaine (St-Selve - 33)

Avec 15 ans d'expérience dans ce domaine, SUEZ vous garantit des services professionnels pour le prétraitement et la double valorisation des biodéchets emballés.

Tous les biodéchets emballés y compris les **sous-produits animaux (SPAn3)** sont acceptés sur ce site.

Suite à la loi AGEC et pour répondre au volume croissant du marché, cette installation est en pleine évolution afin d'augmenter ses capacités de traitement.

Fin 2024, ce centre aura une **capacité de traitement horaire de 15h/j**, contre 6h/j actuellement.

25 000 tonnes de biodéchets traités par an permettent de produire **45 GWh /an**, soit la **consommation de 14 000 foyers**.

Environ 10% du biogaz produit sur le site est autoconsommé. L'excédent de production est épuré (conversion biométhane) pour être valorisé en **injection dans le réseau GRDF**.

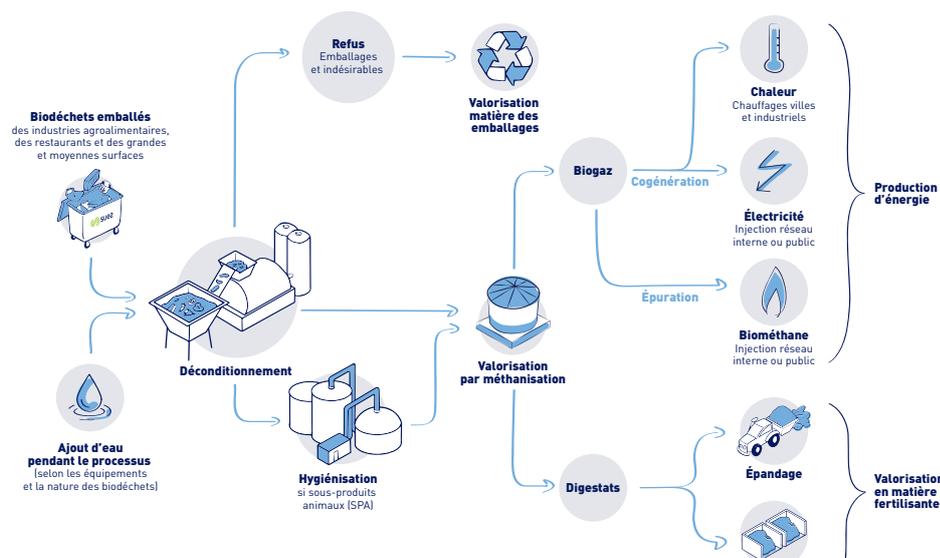
Pour trouver un accompagnement dans la prise en charge de vos déchets organiques, de leur collecte à leur valorisation, cliquez sur le lien

<https://organix.suez.fr>

ou scannez le QR code ci-dessous :



## Processus de Déconditionnement



## Nos solutions de déconditionneurs

